



Paiement pour traitement eaux usées

Par **gilbert lemetayer**, le **01/06/2009** à **23:19**

Bonjour,
habitant dans une maison isolée, je ne suis raccordé à aucun réseau d'égout. Mes effluents sanitaires sont traités dans une fosse septique puis envoyés dans un puisard avec les eaux de pluie et les eaux de lavage. Aucune goutte d'eau ne sort de mon terrain. Est-il normal que je paye les factures de la société concessionnaire jointes par la commune pour le traitement et la collecte des effluents proportionnellement à ma consommation d'eau potable, que je paye par ailleurs?